



Projet « Soutenir l'action syndicale en matière économique pour faire du travail décent une réalité en Afrique ».

.....

CARES (Comité d'analyse et de recherche syndicale)

.....

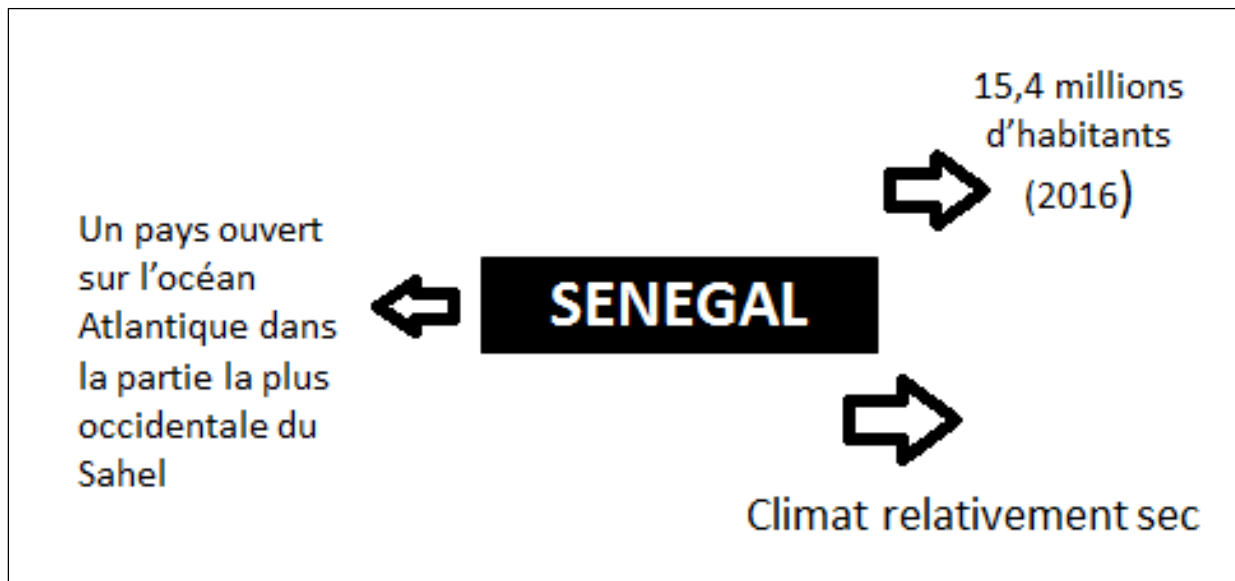
LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE, SOCIALE ET SYNDICALE DU SENEGAL

CARES août 2019

Table des matières

I. PRESENTATION GENERALE	3
II. SITUATION POLITIQUE.....	3
III. SITUATION ECONOMIQUE.....	4
IV. SITUATION SYNDICALE	6
IV.1 Historique du mouvement syndical sénégalais.....	6
IV.2 Emissionnement des syndicats	7
IV.3 Fonctionnement de la coalition	8
IV.4 Les limites de la coalition	9
IV.5 Recommandations pour la consolidation de l'unité syndicale	9

I. PRESENTATION GENERALE



II. SITUATION POLITIQUE

Le Sénégal est l'un des pays les plus stables d'Afrique. Depuis son indépendance en 1960, il a connu trois grandes alternances politiques, toutes pacifiques.

Le dernier scrutin présidentiel, qui s'est déroulé le 24 février 2019, a été marqué par une forte participation (66,23 %) et s'est soldé par la victoire du président sortant, Macky Sall, avec 58,27 % des suffrages, face à l'ancien Premier ministre Idrissa Seck (20 %), Ousmane Sonko (15 %), El Hadj Sall (4,07 %) et Madické Niang (1,48 %). Macky Sall, qui avait exercé auparavant un mandat de sept ans, a été réélu pour cinq ans, en vertu du référendum constitutionnel de mars 2016 qui a réduit la durée du mandat présidentiel.

Lors des législatives de 2017, la coalition au pouvoir, *Benno Bokk Yakaar* (« Union autour d'un même espoir » en wolof, l'une des principales langues du pays), a remporté 125 sièges sur 165.

Une dizaine d'autres partis siègent également à l'Assemblée nationale, notamment la Coalition gagnante Wattu Sénégal, Manko Taxawu Sénégal et le Parti de l'unité et du rassemblement.

Les prochaines élections parlementaires sont prévues en 2022, tandis que des élections locales auront lieu en décembre 2019.

Jusqu'ici, le Sénégal a été épargné par les violences qui secouent la région, mais les agissements des groupes terroristes dans les pays voisins et le flux

grandissant de personnes radicalisées entrant dans le pays risquent d'alimenter l'instabilité.

III. SITUATION ECONOMIQUE

Le Sénégal, qui affiche une croissance supérieure à 6 % depuis 2014, devrait conserver cette dynamique dans les années qui viennent, en faveur notamment du démarrage de la production de pétrole et de gaz prévu en 2022. Alors que le taux de croissance du PIB s'était accéléré en 2017 pour franchir la barre des 7 %, les projections indiquent une progression stable de plus de 6 % pour 2018 et les années suivantes.

Si tous les secteurs de l'économie ont tiré la croissance en 2018, celle-ci a surtout bénéficié de trois moteurs principaux : l'agriculture, boostée par des programmes de soutien, la demande extérieure, robuste, et les grands investissements d'infrastructure entrepris dans le cadre du Plan Sénégal émergent (PSE). Afin de maintenir un rythme de croissance rapide à l'avenir, le pays devra davantage s'efforcer d'améliorer l'efficacité de l'investissement public et de garantir la stabilité de son cadre macroéconomique.

Des réformes soutenues visant à réduire les obstacles structurels qui entravent encore la bonne marche de l'économie permettraient également de stimuler l'investissement privé. La mise en service des gisements de pétrole et de gaz offshore, programmé en 2022, ouvre par ailleurs d'importantes perspectives d'accélération de la croissance.

Malgré des progrès récents, le pays tirerait profit d'efforts supplémentaires en vue de renforcer son cadre macro-budgétaire. La situation des finances publiques reste tendue en raison du renchérissement des cours internationaux du pétrole et du gel des prix de l'énergie au niveau national, qui induisent une réduction des recettes et une hausse du montant des subventions énergétiques. Le déficit budgétaire s'est par conséquent creusé à 3,5 % du PIB en 2018 (contre 3 % en 2017), et l'État a retardé les paiements dus à ses fournisseurs. Alors que le Sénégal aura pour objectif l'année prochaine de continuer à limiter son déficit à 3 %, conformément au critère de convergence de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le cours élevé des matières premières continuera de peser sur son équilibre budgétaire.

Afin de respecter ce plafond, le pays devra poursuivre ses efforts d'accroissement des recettes et de maîtrise des dépenses publiques — sachant

qu'à partir de 2022, les revenus de la production pétrolière et gazière devraient commencer à entrer dans les caisses de l'État.

La dette publique a continué d'augmenter sans pour autant entraîner de risque de surendettement important, grâce entre autres au changement d'année de référence utilisée pour calculer le PIB. Le niveau de la dette est passé de 60,6 % du PIB en 2017 à 64,5 % en 2018, en prenant en compte les entreprises détenues par l'État et les entités parapubliques.

Cette progression s'explique en partie par l'émission d'une euro-obligation qui a permis au Sénégal de lever, à de bonnes conditions financières, l'équivalent d'environ 2,2 milliards de dollars en mars 2018. Une partie des ressources tirées de cet emprunt obligataire a été utilisée pour refinancer les dettes onéreuses, ce qui, conjugué au changement de base de la comptabilité nationale et au bond de 30 % du PIB qui en a découlé, a contribué à contenir le risque de surendettement. En 2019 et au-delà, la poursuite de la croissance et de la discipline budgétaire aiderait à réduire le niveau de la dette rapportée au PIB.

Le déficit de la balance extérieure courante devrait demeurer considérable en 2018, à hauteur de 7,3 % du PIB (soit son niveau de 2017), sous l'effet du volume et du prix élevés des importations énergétiques, mais aussi de l'importance des importations de biens d'équipement et de denrées alimentaires. La hausse des importations est liée elle-même en partie à la forte croissance de l'économie sénégalaise et à la vigueur des investissements. Grâce à la performance soutenue de l'or, de l'acide phosphorique et des produits vivriers, les exportations ont également enregistré une progression rapide, mais insuffisante par rapport à celle des importations.

La balance courante devrait se détériorer au cours des prochaines années : les investissements massifs dans le secteur des hydrocarbures, mais aussi le prix élevé des matières premières, vont dopper les importations et entretenir un déficit commercial important malgré la bonne tenue des exportations. La situation devrait s'améliorer à partir de 2022, avec le démarrage de l'exploitation et des exportations de pétrole et de gaz.

Selon les derniers chiffres disponibles, le taux de pauvreté était évalué à 46,7 % en 2011 (ANSD, 2011) en utilisant le seuil national de pauvreté, et à 38 % en se basant sur le seuil international (de 1,90 dollar en parité de pouvoir d'achat). Aucune donnée sur la consommation des ménages n'a été collectée depuis, mais les bonnes performances sur le plan de la croissance laissent penser que la

pauvreté monétaire a reflué, dans les campagnes grâce au secteur primaire et, dans les villes, grâce à la construction et aux services.

Les indicateurs non monétaires, eux aussi en progression (accès aux services et détention d'actifs), traduisent toutefois une stagnation des inégalités. La question de l'inclusivité reste essentielle, la création d'emplois ne suffisant pas à absorber les flux migratoires internes ni la hausse de la population active. D'autant que le travail est essentiellement informel, d'où des salaires faibles, un sous-emploi et une protection sociale limitée.

La réduction du taux de pauvreté devrait s'accélérer (de 34 % en 2017 à 31 % en 2020 [seuil international de pauvreté]) et, à l'horizon 2020, la baisse du nombre de pauvres amorcée en 2016 devrait devenir plus rapide grâce au dynamisme du secteur agricole. Les services, les envois de fonds des migrants et les chantiers publics devraient permettre de faire reculer la pauvreté en milieu urbain.

Avec la poursuite des réformes engagées au titre du Plan Sénégal Émergent, les pauvres devraient progressivement accéder à des secteurs plus dynamiques et à valeur ajoutée, comme l'horticulture ou la transformation agricole. De leur côté, les programmes pro-pauvres renforcés déployés depuis 2014-15 (y compris le système de protection sociale adaptative) devraient atténuer la vulnérabilité et permettre aux pauvres de se constituer une base d'actifs.

IV. SITUATION SYNDICALE

IV.1 Historique du mouvement syndical sénégalais

Par des actions d'envergure dans l'après-guerre, notamment des grèves cycliques et généralisées, le syndicalisme s'impose comme un contre-pouvoir face au colonialisme. Différentes étapes ont marqué la bataille pour le vote du Code du travail et l'obtention d'une législation pour les travailleurs de la France coloniale.

Les syndicats avaient apporté une contribution décisive dans le processus de libération de l'Afrique. L'implication de la classe syndicale africaine aux côtés des politiques a été pleine et entière au point que certains syndicalistes ont eu à prendre la direction des luttes de libération et au terme desquelles ils ont été élus chefs d'Etat de leur pays. On peut citer Ahmet Sékou Touré de la République de Guinée, Maurice Yaméogo de la Haute Volta (devenue Burkina Faso) et Félix Houphouët Boigny, secrétaire général du syndicat des planteurs ivoiriens, devenu Président de Côte d'Ivoire.

Toutefois, un peu après les indépendances, la démarcation avait commencé. Le Sénégal a vécu une expérience tragique avec la confrontation entre le pouvoir et les organisations syndicales avec la théorie de Mamadou Dia sur la construction nationale qui stipulait que les syndicats devaient appuyer le nouveau pouvoir dans la construction du pays. « Le mouvement syndical avait refusé et la grève a été sauvagement réprimée avec des milliers de travailleurs qui ont été licenciés. A partir de ce moment, il y a eu des syndicalistes qui avaient accompagné le pouvoir et d'autres qui étaient déterminés pour l'autonomie syndicale. C'est à ce niveau que le premier syndicat de l'enseignement laïc a connu la première scission opérée par le pouvoir politique. Nous allons connaître une autre situation en 1968 avec le pouvoir qui va mettre en place la CNTS. Et Senghor va théoriser la participation responsable. En face, il y aura des syndicats autonomes.

L'environnement syndical Sénégal s'est aujourd'hui enrichi. Mais cela est passé par un long processus de lutte que nous rappellent ici de grandes figures du syndicalisme de notre pays. La situation est plus complexe avec la prolifération des centrales syndicales. Il y a toutes les couleurs à l'intérieur. Une prolifération à outrance, en particulier dans le secteur de l'éducation où il y a plus d'une quarantaine d'organisations syndicales avec vingt centrales syndicales.

Le syndicalisme n'a pas pu s'adapter aux mutations du monde moderne. La première secousse syndicale a été ressentie avec l'ouverture démocratique. Ensuite, 2000 va être un tournant avec l'avènement du régime libéral au pouvoir. Des syndicats vont être créés par des partis politiques, d'autres vont implorer parce que tout simplement il y a l'interférence politique, la perversion politique et des ambitions crypto personnelles.

IV.2 Emiettement des syndicats

Au Sénégal, le mouvement syndical se caractérise par la fragmentation, la division. On y dénombre une vingtaine de confédérations syndicales. Il ne fait aucun doute cependant que l'existence d'une multiplicité de syndicats et de directions fragilise et complexifie considérablement l'efficacité des actions des syndicats et le choix des priorités.

Cependant, depuis 2012, avec l'accompagnement de la CSI, 05 organisations ont décidé de construire l'unité syndicale. Cette unité syndicale se construit non pas sous la forme d'une unité organique, mais par une unité d'action dans un système pluraliste, au sein d'une organisation dénommée Coalition des confédérations syndicales sénégalaises affiliées à la CSI.

La CSI, dans le cadre de ce partenariat avec ACTRAV/BIT, a lancé Le processus d'unification du mouvement syndical en Afrique Francophone, lors d'une rencontre tenue le 19 Octobre 2009 au TOGO et sanctionnée par une déclaration proposant des recommandations très fortes sur l'unité syndicale.

En vue de matérialiser les recommandations issues de la rencontre du Togo, cinq confédérations syndicales affiliées à la CSI ont organisé un atelier de restitution élargi aux autres centrales. Objectif : mettre en place un plan d'action articulé sur la mise en œuvre des recommandations sur l'unité syndicale.

Cet atelier de travail, convoqué à Dakar, du 12 au 16 août 2012, consacre la naissance de la Coalition des centrales syndicales affiliées à la CSSI.

IV.3 Fonctionnement de la coalition

La Coalition des centrales syndicales sénégalaises affiliées à la CSI est une faîtière dont la gouvernance repose sur les instances suivantes :

La conférence des Secrétaires généraux – Instance suprême de la Coalition, cette conférence adopte les orientations, les projets et programmes qui lui sont soumis par la plénière des plénipotentiaires. Elle adopte les budgets et constitue la direction politique de la CSS.

La plénière des plénipotentiaires ou Commission technique – Elle est constituée de cinq représentants par centrale syndicale. Bras technique de la CSS, elle est chargée d'éclairer toutes les problématiques intéressant la Coalition. Elle prépare les rencontres avec le patronat et le gouvernement pour formuler des propositions communes. Elle prépare les argumentaires des différentes revendications que la Coalition entend défendre.

La Commission technique comprend en son sein trois commissions de travail :

- **La commission Organisation.** Elle s'occupe de la préparation matérielle de toutes les manifestations, notamment le défilé ou le regroupement unitaire de la fête du travail.
- **La commission scientifique.** Elle est chargée d'élaborer les argumentaires, les cahiers de doléances, les manifestes et les déclarations.
- **La commission financière.** Elle est chargée de recouvrer les contributions financières des centrales syndicales et les subventions diverses. Cette commission s'occupe de la gestion financière.

IV.4 Les limites de la coalition

La CSS dispose d'une charte et d'un règlement intérieur. Mais, elle connaît des limites objectives parmi lesquelles on peut citer :

- *Le manque d'appropriation de la charte pour l'unité syndicale, datant d'août 2012*
- *L'insuffisance de l'expertise syndicale*
- *La tenue irrégulière des instances, surtout la conférence des Secrétaires généraux*
- *Le manque de ressources financières*
- *L'absence d'une planification stratégique*
- *La faible participation des syndicats de base aux activités de la CSS, ainsi que la faible implication des entités régionales*
- La CSS, malgré la bonne volonté de ses animateurs, connaît des limites objectives parmi lesquelles on peut citer :
- Le manque d'appropriation de la charte pour l'unité syndicale, datant d'août 2012
- L'insuffisance de l'expertise syndicale
- La tenue irrégulière des instances, surtout la conférence des Secrétaires généraux
- Le manque de ressources financières
- L'absence d'une planification stratégique
- La faible participation des syndicats de base aux activités de la CSS, ainsi que la faible implication des entités régionales

IV.5 Recommandations pour la consolidation de l'unité syndicale

- Réactualiser et diffuser les instruments de gouvernance de la coalition (charte/code de conduite, le règlement intérieur)
- Créer un centre de formation pour renforcer l'expertise syndicale
- Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources financières
- Actualiser la structuration de la coalition

- Mobiliser les centrales et les syndicats de branche
- Elaborer un agenda de collaboration pour le renforcement de l'unité syndicale
- Promouvoir le partenariat, en Afrique et dans le monde, notamment pour développer des projets/programmes sur les thématiques majeures (protection sociale, la migration, la lutte contre les pires formes de travail des enfants, le changement climatique, etc.)
- Formuler un plan stratégique